

FINANCES : 1,436 Md€ versés en 2018 pour la charte des marchés publics

En 2018, les signataires de la charte des marchés publics (Small Business Act), lancée en 2014 par la Ville de Toulouse et <u>TOULOUSE METROPOLE</u> / **T**: 05.81.91.72.00, ont versé 1,436 Md€ à leurs fournisseurs (1,402 Md€ en 2017). 60% de ce montant sont liés à des opérations de BTP. Les entreprises implantées dans le territoire de la métropole toulousaine ont bénéficié de 63% de ce montant, soit 907 M€. <u>www.toulouse-metropole.fr</u>